



Quelles politiques publiques pour la transformation productive en Afrique ?

Commission de l'Union Africaine

Département des Affaires Economiques *

2019

* Contact auteur Dr Ligane J. Massamba Sène, Email : liganes@africa-union.org;
jalimase@yahoo.fr, pour toute question ou suggestion

Commission de l'Union Africaine /Département des Affaires Economiques/Politiques
Economiques & Recherche

Ce document est le papier de discussion sur le thème de la rencontre ministérielle. **Cette version est provisoire.**
Le prochain rapport économique de l'Union Africaine « Dynamique du Développement en Afrique 2019 », appuyé
par l'OCDE-Dev, sera autour de ce thème.

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les points de vues officielles de la
Commission de l'Union Africaine.

Introduction

Malgré sa très forte croissance de 4.7% observée entre 2000 et 2017, et fort de son rang de deuxième région la plus dynamique sur cette période, l'Afrique continue d'occuper une faible part dans la production manufacturière mondiale. En dépit de la très forte croissance observée ces dernières années, l'Afrique n'a pas encore réalisé une transformation productive et continue d'occuper une faible part dans la production manufacturière mondiale même s'il est largement reconnu que le secteur manufacturier a un large potentiel de création d'emplois et de croissance. Son modèle économique qui repose sur l'exportation de produits non-transformés a fini de montrer ses limites.

La dynamique de développement de l'Afrique sera marquée par de nombreuses grandes tendances, notamment le rôle accru des pays émergents, la nouvelle révolution de la production, le dividende démographique, la transition urbaine et l'expansion de la classe moyenne, le renforcement du rôle des pays émergents, le changement climatique, à prendre en compte dans les stratégies de développement visant à transformer les économies (CUA / OCDE, 2018). Ces grands enjeux de notre temps, et quelques autres, vont influencer les trajectoires des pays africains dans leur marche vers la transformation optimale de leur structure de production.

Le 21 mars 2018 a marqué le début d'une nouvelle ère pour le continent africain, la plupart des chefs d'État ayant signé la zone historique de libre-échange continentale africaine (ZELEC), qui atténuera les obstacles et les contraintes liés au commerce. Depuis lors, 49 pays ont signé l'accord¹, 9 ont ratifié puis déposé tandis que 6 ont ratifié et déposeront sous peu, réduisant seulement à 7 le nombre de ratifications supplémentaires requises pour permettre l'entrée en vigueur de l'instrument. Pour que cet accord soit efficace et durable, l'Afrique doit diversifier sa production et ses exportations.

Ce document s'inscrit dans ce contexte. Il vise à identifier des politiques efficaces pour la transformation productive, en dégagant notamment le rôle d'un secteur privé créatif et d'une intégration régionale réussie. Toutefois, pour pouvoir formuler ces stratégies,

¹ Les six pays sont restants sont : Benin, Botswana, Erythrée, Guinée Bissau, Nigeria and Zambie en Janvier 2019 mais certains sont avancés dans le processus. Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Kenya, Rwanda, Niger, eSwatini and Uganda ont déjà déposé leur ratification.

une compréhension des enjeux de la Zone de Libre Echange Continental Africaine (ZLECAf) et une analyse du concept de transformation productive et de son état des lieux sur le continent sont nécessaires. Le document ne saurait faire l'impasse sur contraintes majeures au changement de la structure productive. La transformation productive et les politiques publiques y afférentes sont des aspects fondamentaux du développement économique et constituent une partie intégrante de l'agenda 2063 de l'Union africaine.

1. Autour du concept de la transformation productive

Dans le cadre de l'Agenda 2063, l'Union africaine souhaite que les pays africains transforment la structure de leurs économies afin de créer une croissance forte, régulière et inclusive, générant des emplois et des opportunités économiques pour tous. La structure de production est déterminante pour le développement économique d'un pays. En effet, ce qu'un pays produit et commercialise détermine non seulement sa croissance économique, mais également la capacité de son système économique à générer et à redistribuer équitablement les retombées. La transformation productive est le processus par lequel les pays peuvent améliorer leurs activités en devenant plus productif dans un secteur donné ou en réaffectant des ressources à de nouvelles activités. Elle se manifeste fondamentalement par la diversification vers de nouveaux produits et des activités à plus forte valeur ajoutée, ainsi que la modernisation technologique, la création d'emplois plus productifs et de meilleure qualité et des modèles entraînant une hausse des salaires et une réduction de la pauvreté (Nübler, 2014).

Ces caractéristiques de la transformation productive n'ont pas été observées en Afrique dont l'économie repose principalement sur l'exportation de produits primaires. Le secteur industriel en Afrique est encore au stade embryonnaire et ne parvient pas à absorber l'excédent de main-d'œuvre, alors qu'il devrait être au cœur du processus de transformation, compte tenu de ses liens en amont et en aval avec les autres secteurs. En effet, s'il est vrai que l'industrie manufacturière doit jouer un rôle central dans la transformation économique, particulièrement de par la diffusion technologique, il est aussi reconnu qu'il est impératif de considérer les complémentarités existantes avec le secteur des services et le secteur agricole. Des investissements dans le secteur manufacturier peuvent créer des effets d'entraînement sur tout le reste de l'économie en termes de croissance et de création d'emplois (Marconi, de Borja Reis

et De Araujo, 2016). Le secteur manufacturier a créé 470 millions d'emplois dans le monde en 2009 soit 16% de la main-d'œuvre (UNIDO, 2013).

Dans les nouvelles générations de plan de développement, un rôle essentiel devrait être accordé à l'industrie manufacturière considérée comme le secteur doté du meilleur potentiel en termes de contenus et de diffusion du progrès technique. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour une transformation productive en Afrique car la plupart des pays ont tendance à produire et à exporter des produits bruts non transformés. La diversification des produits revêt une importance primordiale, puisqu'il a été établi que les mesures de la diversité permettent de prédire avec certitude la croissance future du PIB (Hausmann, 2011). Il est également largement reconnu qu'une productivité accrue est obtenue dans les pays qui ont été en mesure de moderniser leurs activités et de créer des biens d'exportation complexes (Rodrik, 2009).

De nombreuses grandes tendances peuvent façonner la dynamique de développement de l'Afrique et doivent être prises en compte dans les stratégies de développement visant à transformer les économies. Les perspectives incluent le renforcement du rôle des pays émergents, la nouvelle révolution de la production, l'essor de la jeunesse et le dividende démographique, la transition urbaine et l'expansion de la classe moyenne et le changement climatique (AUC / OECD 2018).

La transformation numérique émergente de l'Afrique avec la disponibilité de technologies telles que la robotique, l'infonuagique, l'intelligence artificielle et l'Internet haut débit offre aux entreprises africaines d'énormes possibilités de créer de nouveaux biens et services, améliorer leur productivité et leur croissance et diversifier leurs activités commerciales. Cependant, les nouvelles structures industrielles peuvent également exclure les entreprises africaines si celles-ci ne disposent pas d'infrastructures technologiques et sociales appropriées, ni de ressources humaines suffisantes et qualifiées.

L'Afrique est un continent très jeune avec 22% de la population mondiale, qui représente 19% de la population mondiale. Ce chiffre devrait doubler d'ici 2030 (UNDESA, 2015). Cet essor de la jeunesse peut constituer un atout considérable et offrir une opportunité de conduire la transformation économique, technologique et

sociale si des politiques appropriées sont mises en œuvre pour exploiter pleinement leur potentiel.

Les entreprises privées sont les principaux moteurs de la transformation productive de l'Afrique, car elles sont essentielles pour créer des emplois, offrir des biens et services compétitifs, mobiliser des recettes, stimuler l'innovation et le progrès technique qui sont des moteurs importants du développement économique et de la croissance de la productivité globale. Les politiques publiques sont fondamentales pour permettre la pleine participation du secteur privé nécessaire à la transformation productive. L'Agenda 2063 de l'Union africaine demande aux pays africains de transformer la structure de leurs économies en promouvant une croissance de qualité générant des emplois décents et réduisant la pauvreté, en soutenant la lutte contre les inégalités et en diversifiant les économies pour les rendre plus résistantes aux chocs exogènes. Les politiques publiques pour une transformation productive sont en conséquence essentielles à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

2. Etat de lieu de la Transformation Productive en Afrique

Les mesures de la transformation productive les plus utilisées sont les indicateurs de la diversification et de la sophistication des exportations. Cela repose sur le fait que les mutations de la structure des exportations découlent inmanquablement du changement de la structure de production.

2. 1. Présentation de la structure productive

a. Structure de la production suivant les activités

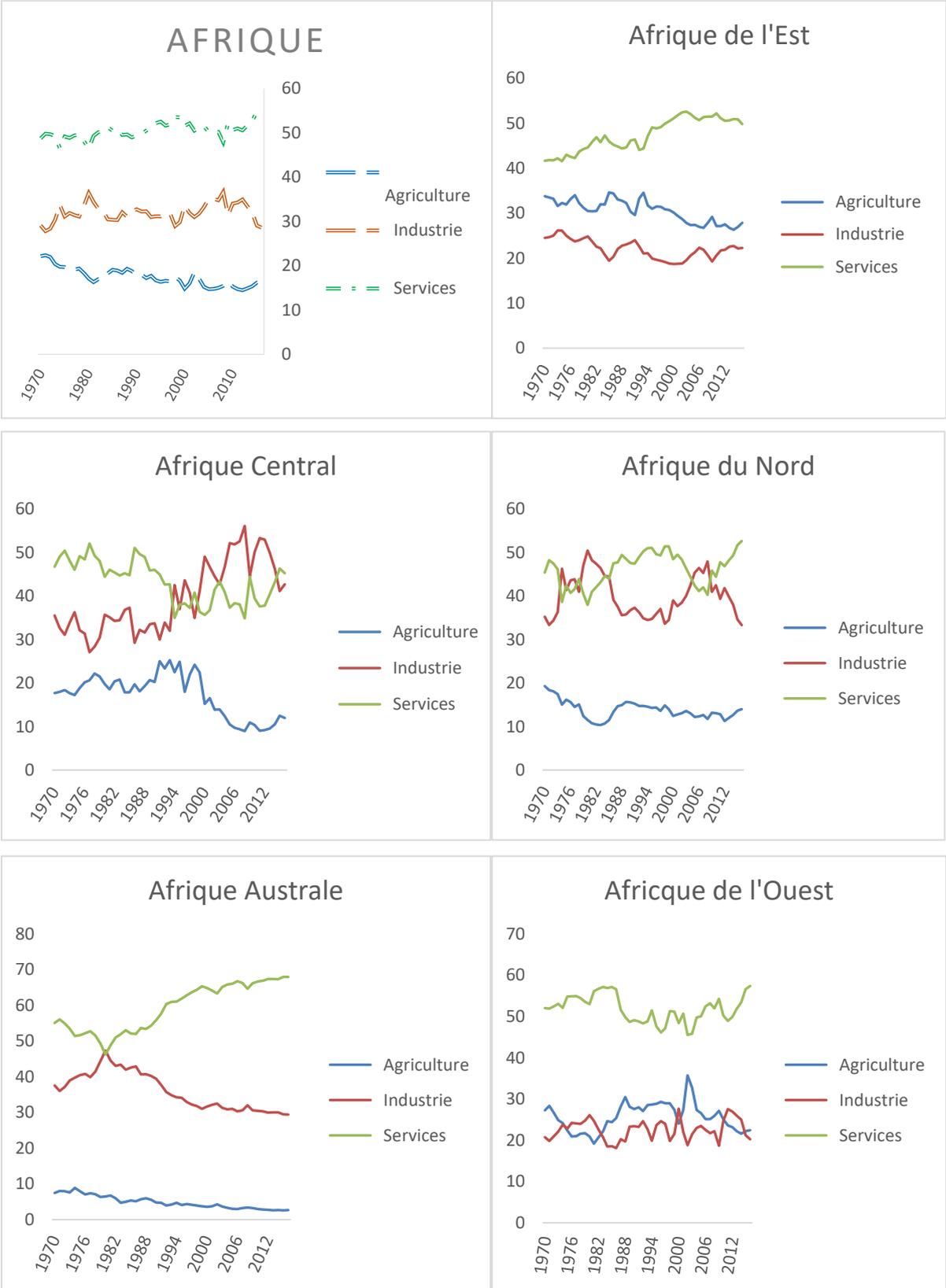
Un premier constat sur l'état de la structure productive en Afrique peut se faire à travers l'analyse de l'évolution des contributions sectorielles au PIB. Le continent a atteint une croissance élevée au cours des dernières décennies. Cependant, cette croissance n'a pas pu réduire les inégalités ni créer un nombre suffisant d'emplois. Pour générer une croissance de qualité, il est fondamentale de mieux cerner les facteurs qui la déterminent et identifier les secteurs moteurs. Le Graphique 1 montre la dynamique des contributions sectorielles de la croissance en Afrique et présente la tendance aux niveaux des différentes régions géographiques. L'Agriculture a contribué à hauteur de 16 % en 2016, l'Industrie 28 % et les services à 56 % en moyenne au niveau du continent. Alors qu'on note une évolution stagnante voire baissière de la contribution

de l'Agriculture² et de l'Industrie, celle des Services a augmenté au fil des années. La part moyenne de l'Agriculture est plus faible que celle des pays Asiatiques et de l'Amérique latine ayant des niveaux de revenu similaires. C'est seulement en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest que la contribution moyenne du secteur agricole dans les pays est presque constamment supérieure à celle de l'industrie et cela depuis 1970. En Afrique de l'Est, le secteur agricole a contribué à hauteur de 28% entre 2000 et 2016 alors que la contribution de l'industrie est de 21% sur la même période. Pour l'Afrique de l'Ouest, ces chiffres s'établissent respectivement à 26% et 23%. Les économies les plus agraires se trouvent dans ces deux régions.

On a pu observer des périodes où le secteur industriel a eu tendance à dominer nettement et durablement les Services en termes de contribution : l'Afrique centrale sur la période 1998-2014 et l'Afrique du Nord sur 2005-2008 et sur 1974-1983. La contribution du secteur industriel n'est malheureusement pas en relation avec une création de produits à forte valeur ajoutée mais découle plutôt d'un fort secteur pétrolier. Ces déséquilibres entre ces secteurs témoignent du retard dans le processus de transformation productive et sont parmi les causes du manque d'inclusion de la croissance. D'où donc la nécessité de donner plus de prépondérance au secteur industriel et d'assurer une transformation agricole et rurale.

² La part de l'emploi agricole a également baissé au fil des années.

Graphique 1 : Evolution de la contribution sectorielle au PIB en % (1970-2016)

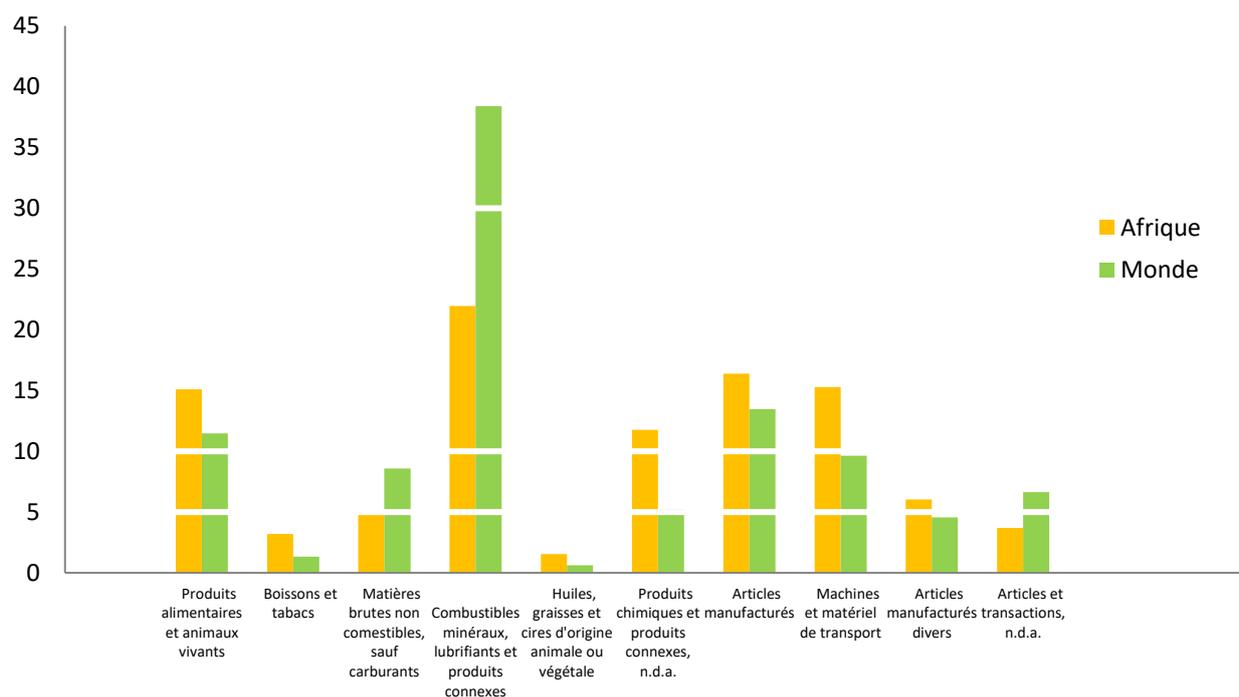


Source : Auteur à partir de la base de données de la CNUCED

b. Structure des exportations

Le graphique permet de dresser succinctement un profil exportateur général du continent. On observe une forte concentration des produits non-transformés dans les exportations totales. Les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes dominent aussi bien les exportations globales dans le monde que dans les exportations intra-africaines avec respectivement 38% et 22%. Les articles manufacturés³ sont en moyenne plus représentés dans le commerce intra-africain (49% sur période 2015-2018 et 45% sur les 5 années précédentes) que dans le commerce global (32% sur la période 2015-2018 et 23% sur les 5 années précédentes), bien que la Chine devienne de plus en plus une destination importante comme illustré dans le Graphique 2.

Graphique 2 : Répartition des exportations de marchandises de l'Afrique – global et au sein du continent sur la période 2015-2017

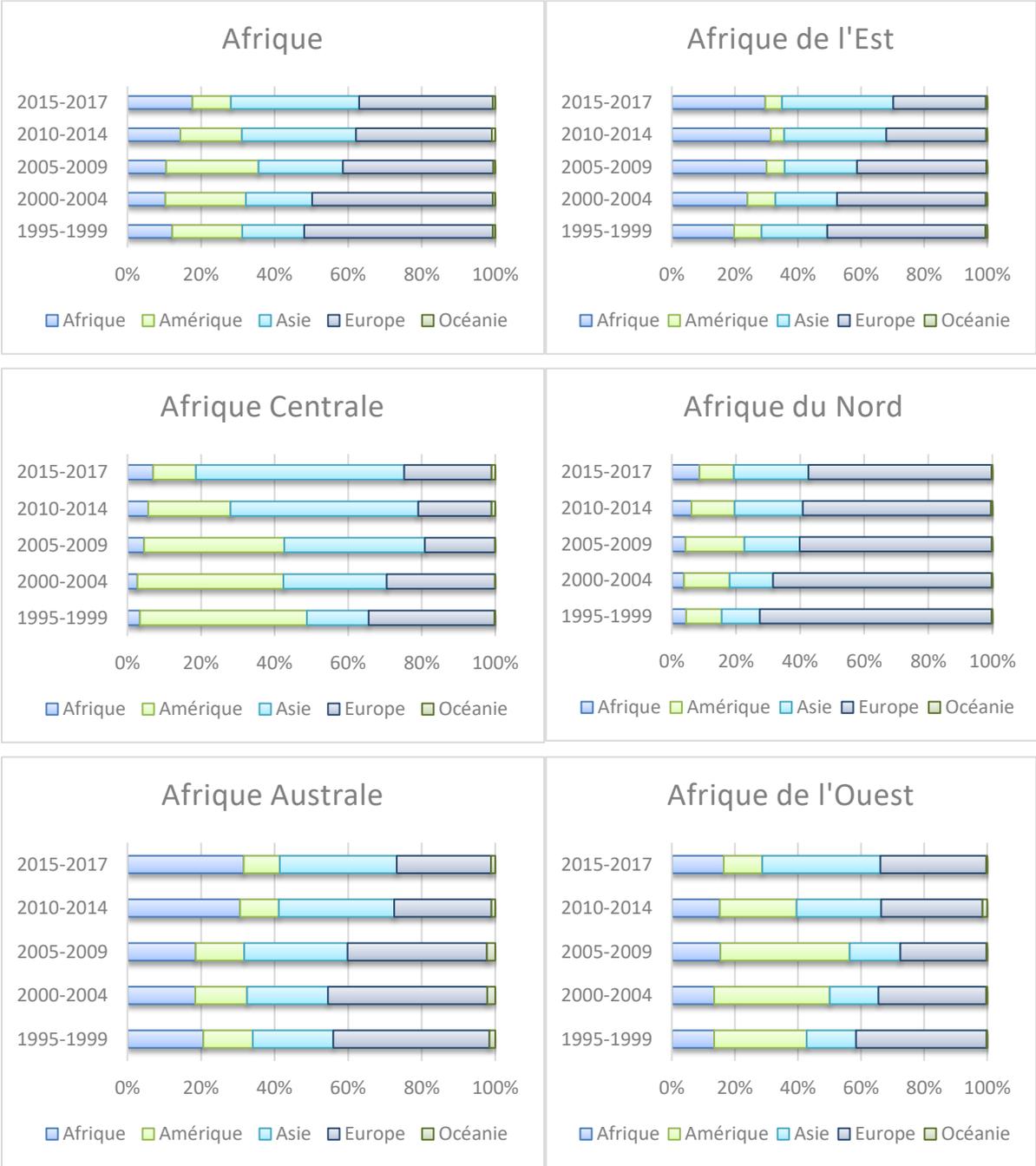


Source : Auteur à partir de la base de données de la CNUCED

³ Les produits manufacturés regroupent les produits chimiques, les produits manufacturés de base, les machines et matériel de transport et les produits manufacturés divers selon le système SITC, hormis les métaux non-ferreux.

On observe un basculement de la structure des exportations en Afrique avec la part de la demande de produits exportés vers l'Europe qui s'est effritée en faveur de la demande chinoise. La moyenne de la part des exportations de produits africains en destination de l'Europe qui était de 51% sur la période 1995-1999 ne se situe plus qu'à 36% sur la période 2015-2017. L'Asie constitue de plus en plus un marché d'exportations pour le continent avec une part qui a considérablement augmenté passant de 17% sur 1995-1999 à 34% sur 2015-2018. Le commerce intra-africain a également été bénéficiaire du recul du poids relatif de l'Europe avec une évolution d'une moyenne quinquennale de 12% à presque 18% sur la période 2015-2018. C'est en Afrique orientale et en Afrique australe où l'on note un plus grand recul des exportations en destination de l'Europe au profit notamment de celles vers l'Asie. En effet, la valeur moyenne de la part des exportations vers l'Europe a baissé de 21 points de pourcentage pour l'Afrique orientale entre 1995-1999 et 2015-2017 et de 17 points pour l'Afrique australe. L'Europe a été et continue d'être la destination de privilège des produits de l'Afrique du Nord avec une part toujours très importante de 57%. La proximité géographique, les accords de voisinage avec l'Union Européenne et donc la relativement faiblesse des coûts de transaction pourraient expliquer le fait que l'Europe soit un partenaire de privilège pour l'Afrique du Nord. Les exportations en provenance de l'Afrique du Nord et de l'Afrique centrale sont moins présentes sur les marchés intérieurs africains avec des taux respectifs de 7% et 8%. Longtemps orientées vers l'Amérique, les exportations de l'Afrique centrale se concentrent désormais plus vers l'Asie. L'Amérique, notamment les Etats-Unis dominait avec 45% sur la période 1995-1999 tandis que l'Asie, avec principalement la Chine, est le principal partenaire commercial sur 2015-2017 avec environ 57%.

Graphique 3 : Dynamiques des exportations en Afrique



Source : Auteur à partir de la base de données de la CNUCED

2.2. Transformation productive en Afrique

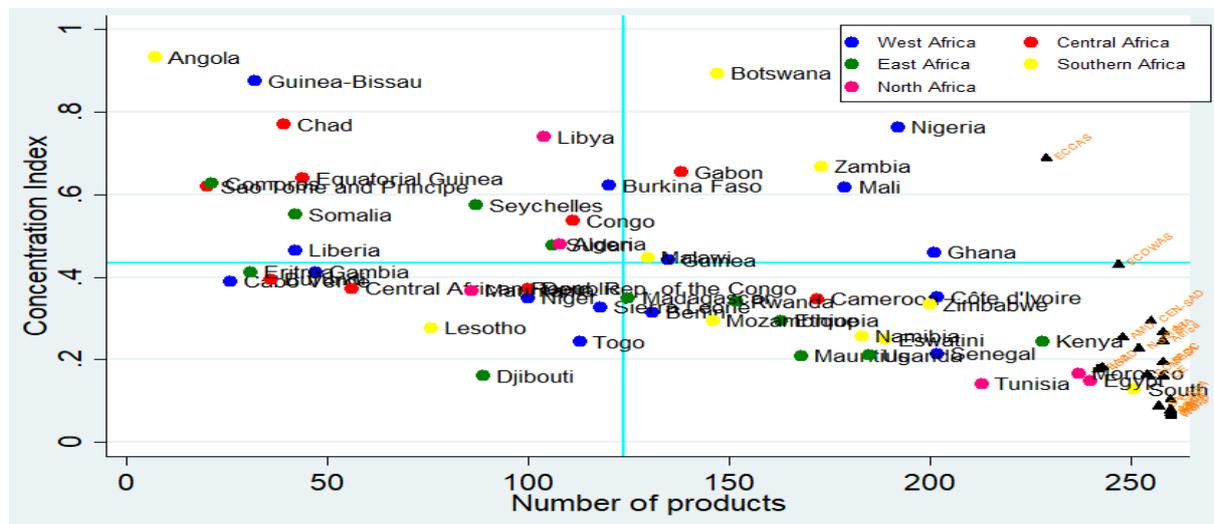
a. La diversification des produits

Le niveau de diversification peut-être approché par deux dimensions que sont la concentration des produits exportés et la variété des exportations se référant au nombre de produits distincts exportés. La diversification quant à elle est mesurée à travers la distribution sectorielle de la production et des exportations. Elle est très promue dans les stratégies de développement dans la mesure où on note la dépendance des activités économiques sur un seul secteur dans plusieurs pays, ce qui les rend vulnérables à plusieurs chocs. Le Graphique 4 montre le niveau de concentration des exportations mesuré par l'indice de Herfindahl- Hirschmann⁴ et le nombre de produits exportés par les différents pays. Le nombre de produits exportés en Afrique est de 258. On remarque une convergence de la variété des produits exportés entre les entités économiques du monde. Cependant, il est observé une grande hétérogénéité entre les pays au sein de l'Afrique, les régions géographiques et communautés régionales. Les paniers d'exportation de l'Angola (7), du Sao Tomé et Príncipe, des Comores, du Cap-Vert et de l'Erythrée présentent le moins de variété avec moins de 30 produits pour eux tous. L'Afrique du Sud (151), l'Egypte (240), le Maroc (237) et le Kenya (228) ont le plus large éventail de produits exportés. Pour ce qui est de la concentration le Graphique 4 montre que l'Angola, le Botswana, la Guinée-Bissau, le Tchad, le Nigeria et la Lybie sont les pays où les exportations sont les plus concentrées sur un certain nombre de produits tandis que l'Afrique du Sud, la Tunisie, l'Egypte, Djibouti et le Maroc ont les exportations les moins concentrées. Les Communautés économiques de la CEDEAO et l'ECCAS sont clairement celles ayant les exportations les plus concentrées.

⁴ L'indice de concentration, aussi appelé indice de Herfindahl-Hirschmann, mesure le degré de concentration des produits. Il a été normalisé afin d'obtenir des valeurs comprises entre 0 et 1, avec 1 représentant 1 plus de

concentration. $H_j = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n (x_{ij}/X_j)^2} - \sqrt{1/n}}{1 - \sqrt{1/n}}$, avec H_j = indice du pays ou groupe de pays et x_{ij} = valeur des exportations du pays j pour le produit i , X_j ses exportations totales et n le nombre de produits.

Graphique 4: La diversification économique en Afrique – Concentration et variété en 2017



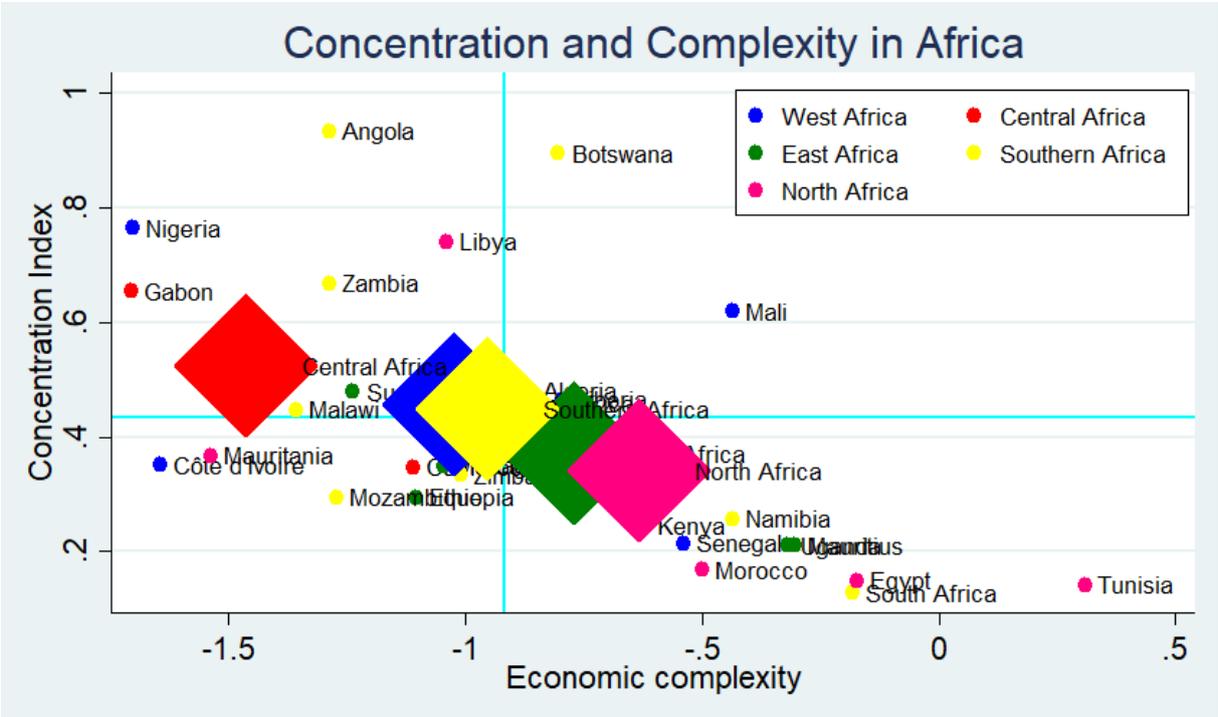
Source : Auteur à partir de la base de données de la CNUCED

Les pays les plus diversifiés sont donc ceux qui se trouvent sur le quadrant Sud-Est du Graphique 4. On peut citer entre autres l’Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, le Kenya etc. Ces pays ont une structure des exportations qui se rapproche le plus aussi de la structure moyenne prévalant dans le monde et de celle des pays développées, qui par ailleurs ont des structures productives les plus diversifiées, comme en atteste le Graphique 5 mettant en exergue l’indice de similitude⁵. Les pays de l’Asie du Sud-Est (EASA) ont aussi des économies plus diversifiées que celles de l’Afrique puisqu’ils sont arrivés à se déployer dans le secteur manufacturier.

⁵ L'indice de similitude est un indice de diversification mesurant la déviation absolue de la structure du pays par rapport à la structure mondiale. La valeur de l'indice de diversification est comprise entre de 0 et 1, avec la proximité de 1 représentant plus de divergence par rapport à la structure mondiale est élevée. $S_j = \sum_i |H_{ij} - H_i| / 2$
Avec h_{ij} = part du produit i dans le total des exportations du pays ou groupe de pays j et h_i = part du produit i dans le total des exportations mondiales.

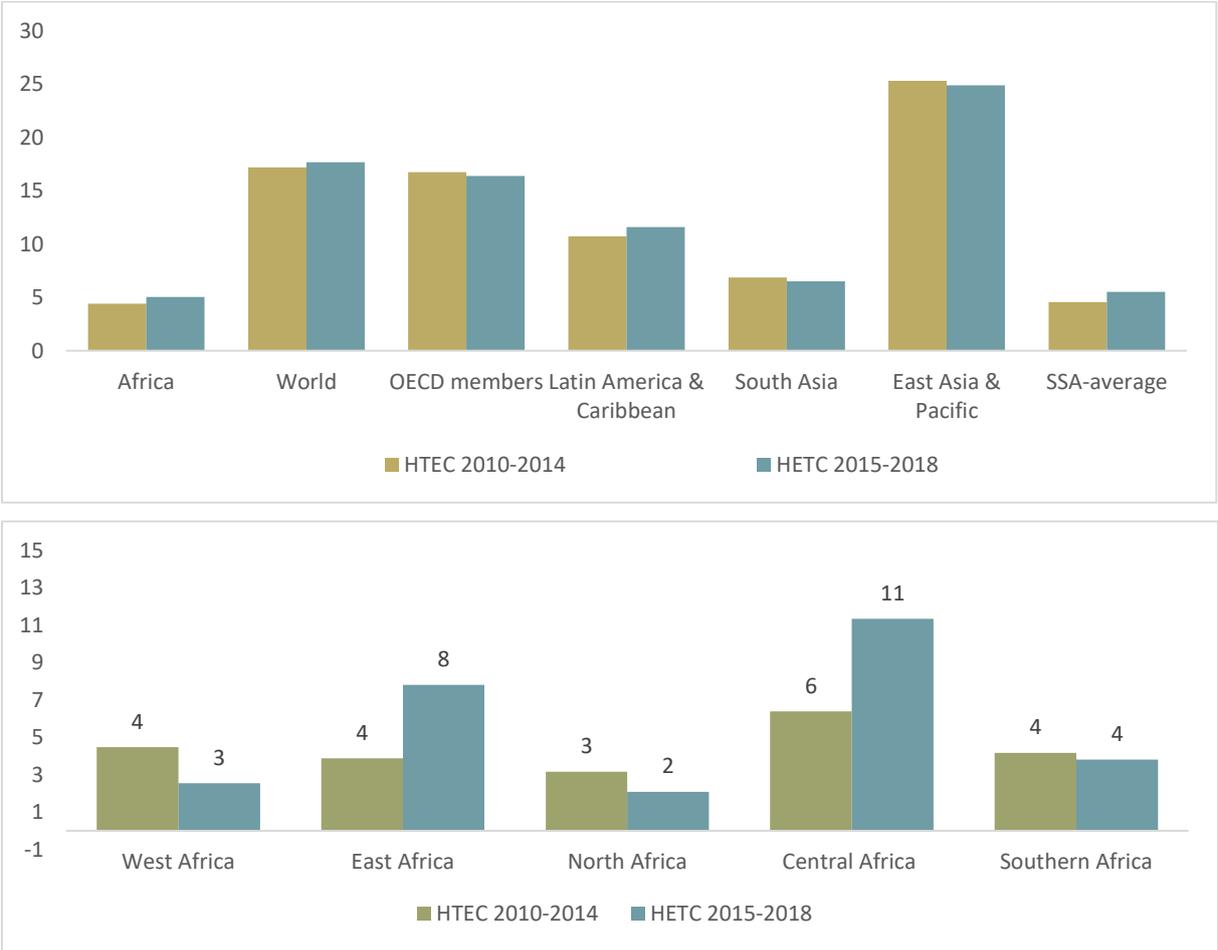
de l'Afrique de l'Est exportent en moyenne les produits les plus sophistiqués tandis que l'Afrique centrale présente le niveau moyen de sophistication le plus faible. Les trois pays ayant les niveaux de complexité les plus élevées sont la Tunisie, l'Afrique du Sud et l'Egypte. La part des exportations manufacturières dans ces pays est relativement élevée. Les pays de l'Afrique du Nord ont bénéficié de leur proximité avec l'Europe avec notamment la délocalisation de quelques industries manufacturières. Cependant, des produits relativement peu sophistiqués dominent en général le panier d'exportation de la zone (fils et câbles électriques, vêtements et huiles). Ce constat est mis en évidence par le Graphique 6.

Graphique 6: Complexité économique en Afrique en 2016



note aussi un grand déséquilibre entre l’Afrique et les autres régions. Sur la période 2015-2018, le taux moyen d’exportation high-tech très faible (5%) par rapport aux régions telles que l’Asie de l’Est et du Pacifique (25%) et l’Amérique latine & caraïbes (12%) témoignent de l’immensité des efforts à faire pour assurer la transformation productive sur le continent. Néanmoins on note une amélioration dans ce domaine entre la période 2010-2014 et celle de 2015-2018, en Afrique de l’Est et en Afrique Centrale.

Graphique 7: Part des produits de haute technologie dans les exportations de produits manufacturés (%)



Source : Auteur à partir de la base de données COMTRADE

Pour réaliser la transformation productive en Afrique, il est essentiel que les pays développent des capacités permettant de produire des biens complexes à très forte en valeur ajoutée. Plus de sophistication dans le secteur manufacturier, les services informels mais aussi dans l’agro-industrie permettrait d’augmenter les revenus à travers une prise de valeur d’une unité d’exportation mais aussi aurait un impact

considérable sur le commerce intra-africain dans ce contexte actuel. En outre, la pleine expansion de la classe moyenne de consommateurs, l'augmentation de la demande de produits à fort valeur ajoutée avec l'urbanisation rapide, l'accroissement des niveaux d'éducation et la convergence des régimes alimentaires, sans occulter la transition démographique, sont en train de créer une nouvelle dynamique pour la transformation productive avec des opportunités de marchés dans plusieurs secteurs. La prolifération des supermarchés observée avec la révolution dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires⁶ offrira également des opportunités de sophistication et de diversification inter et intra secteurs. Par exemple, on observe un basculement dans les habitudes alimentaires avec une substitution de plus en plus des céréales de base par des produits horticoles et des produits à base de viande. Cette transition appelle donc aussi à un changement de la structure de production agricole. Par ailleurs, la mise en place de la ZLECAf, combinée à la transition démographique en cours, permettrait l'expansion des marchés régionaux et pourrait contribuer substantiellement à la transformation. En effet, la part de la population augmentera d'un niveau de 17% en 2010 à 24% en 2050 et 35% en 2100. En 2015, l'Afrique comptait déjà 226 millions de jeunes soit, 19% de la population. Cependant, il existe des contraintes qui empêchent le développement du secteur manufacturier, la transformation agricole et la montée en gamme en général, car inhibant la création de nouveaux produits essentiels à la transformation productive.

c. Les obstacles de la Transformation Productive

La transformation productive et le processus d'industrialisation sont lents sur le continent. Le manque d'innovation technique et de main-d'œuvre qualifiée, le faible niveau d'intégration, les infrastructures peu développées et des coûts de transactions élevés, les interventions publiques non-optimales, entre autres, ont une part de responsabilité dans ce retard. L'ampleur de certains de ces défis est illustrée dans ce qui suit.

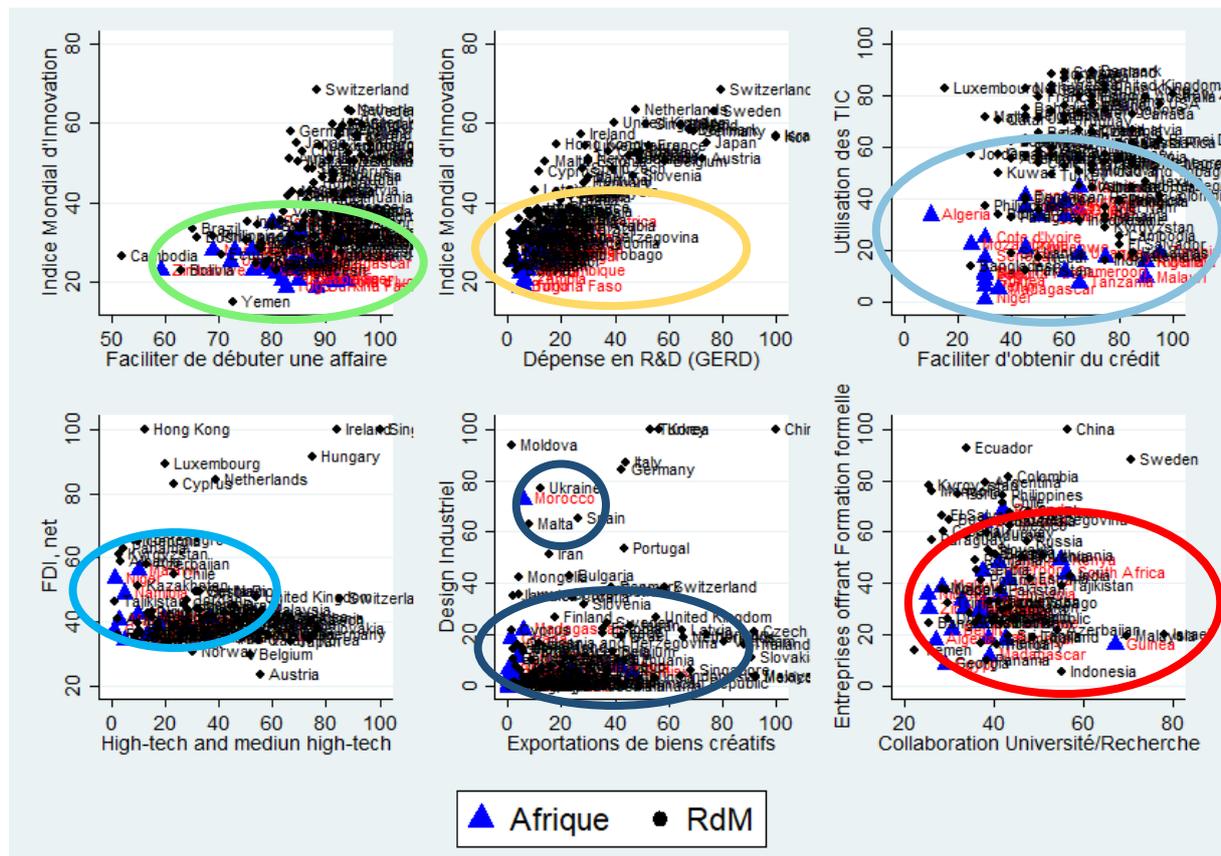
⁶ Les transformations rapides observées dans les chaînes d'approvisionnement des céréales, dont le mil, et des produits à base de fruits locaux au Sénégal, du poulet au Nigeria, du teff en Ethiopie et du maïs en Tanzanie sont des exemples (Badiane, O. and Makombe, T., 2015).

Innovation technologique rampante

L'Indice d'innovation montre un grand retard à combler par l'Afrique (Graphique 9). Les niveaux de dépenses comparés à la Recherche & Développement, les quantités de produits de haute et moyenne technologie, les exportations de biens créatifs et le niveau de collaboration entre les universités et les industries dans les pays africains sont très faibles par rapport aux autres pays, comme illustré dans le Graphique 9.

Quelle que soit donc la mesure d'innovation utilisée, on note un déséquilibre en défaveur de l'Afrique. Les conditions ne sont pas encore favorables pour renverser la tendance comme le montrent les niveaux d'environnement des affaires et d'accès au crédit qui, tout de même, s'améliorent grâce aux technologies déjà existantes.

Graphique 9 : Innovation en Afrique en 2018



Source : Auteur à partir de la base GII ; Note : Les pays africains sont représentés par les triangles bleus aux étiquettes rouges

Faible niveau d'intégration et contraintes pour le développement des firmes

Dernière-née des initiatives porteuses de projets intégrateurs du continent, le processus de mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine constitue une grande opportunité pour la transformation productive dans beaucoup de secteurs. S'il est reconnu qu'il existe des acquis dans le domaine du commerce en dépit du niveau du commerce intra-africain encore faible⁷ (Graphique A1 en annexe), il est moins évident de trouver un consensus dans les autres dimensions de l'intégration.

Le développement de réseaux d'infrastructure de communication permettrait de rendre les marchés nationaux et régionaux plus accessibles aux populations, particulièrement dans les zones rurales. Cela irait dans le sens de créer des emplois immédiats, soutenir le commerce communautaire de produits, favoriser le développement d'activités non-extractives très intenses en main-d'œuvre, du fait d'une demande plus accrue et d'échelles d'opération élargies, et enfin créer de la croissance et une transformation génératrice d'emplois.

Des efforts ont été faits dans les domaines du libre mouvement des personnes. Cependant, le défi reste entier. Les populations d'Africains ont besoin de visa dans plus de la moitié des pays du continent et ils sont seulement 10 pays dont la rentrée ne requiert pas de visa. En Janvier 2019, seulement une (1) ratification a été enregistrée (Rwanda), alors que 32 pays ont signé le Protocole au Traité instituant la Communauté Economique, relatif à la libre circulation des personnes.

Les taux d'accès moyens à l'électricité sont très faibles en Afrique comparés aux autres régions avec 49% en 2016. Le déséquilibre est plus visible en zone rurale avec 34% d'accès contre 94% par exemple pour le groupe Amérique latine & Caraïbes. Tout comme les populations, les firmes sont également soucieux de l'accès à l'électricité.

L'approvisionnement en l'électricité, avec l'accès au financement, constitue l'un des obstacles majeurs généralement rapportés par les entreprises par rapport à leur

⁷ Le niveau du commerce intra-communautaire est généralement moins élevé en Afrique que dans le reste du monde. La part du commerce intra-africain dans le commerce total en Afrique est évaluée à 14.5% en moyenne sur la période 2010-2015 et demeure très faible comparée aux autres régions économiques qui sont des partenaires potentiels mais également des concurrents sur l'échiquier du commerce mondial. Les pays de le CAE (18.7% en moyenne sur 2010-2015) et la SADC (18.4%) sont ceux qui échangent le plus tandis que ceux l'CEEAC (1.5%) et de l'UMA (3.4%) échangent le moins.

dynamique de développement. En effet, 19,2% et 18,6% des entreprises opérant en Afrique les rapportent respectivement comme étant le plus grand obstacle affectant la bonne marche de leurs activités. L'accès au financement est reconnu comme étant l'obstacle majeur en Afrique australe (24,9%) tandis que l'électricité est le plus mentionnée par les entreprises en Afrique Centrale avec 26,8%, en Afrique de l'Ouest avec 26,5% et en Afrique de l'Est avec 15,7%. L'instabilité politique quant à elle affecte le plus le dynamique des entreprises en Afrique du Nord (24,6%). L'enjeu est donc de réduire les risques macro-économiques, politiques et sécuritaires (terrorisme frontalier, mouvement de protestation, crise migratoire etc.) par des mesures préventives pour permettre aux entreprises explorer pleinement leur potentiel de production.

Tableau 1: Des firmes soumises à des contraintes empêchant leur dynamique de développement, 2005-2017

Contraintes	Ouest	Est	Nord	Centrale	Australe	Afrique
Finance	22,5	12,7	17,0	18,5	24,9	19,2
Electricité	26,5	15,7	9,1	26,8	10,9	18,6
Pratiques de l'informel	9,0	8,4	13,2	9,3	11,2	9,8
Instabilité Politique	5,5	7,9	24,6	10,1	7,6	9,4
Taux de taxation	9,3	10,5	5,5	6,7	7,0	8,3
Corruption	5,7	8,7	4,1	6,2	8,7	7,0
Crime, vols et désordre	2,7	6,5	6,2	3,5	4,9	4,7
Terre	2,9	4,7	1,9	3,7	7,5	4,4
Réglementations douanières et commerciales	4,0	4,8	3,0	4,9	3,4	4,1
Transports	4,0	4,8	3,7	2,9	2,8	3,7
Administration Taxes	4,2	4,0	2,1	3,3	3,1	3,5
Main-d'œuvre insuffisamment éduquée	1,7	4,2	5,4	1,9	3,2	3,1
Licences et permis d'affaires	1,0	4,5	2,4	1,1	2,4	2,4
Réglementation du travail	0,6	1,8	1,8	0,4	1,2	1,1

Source : Auteur à partir des données des Enquêtes auprès des entreprises de la BM

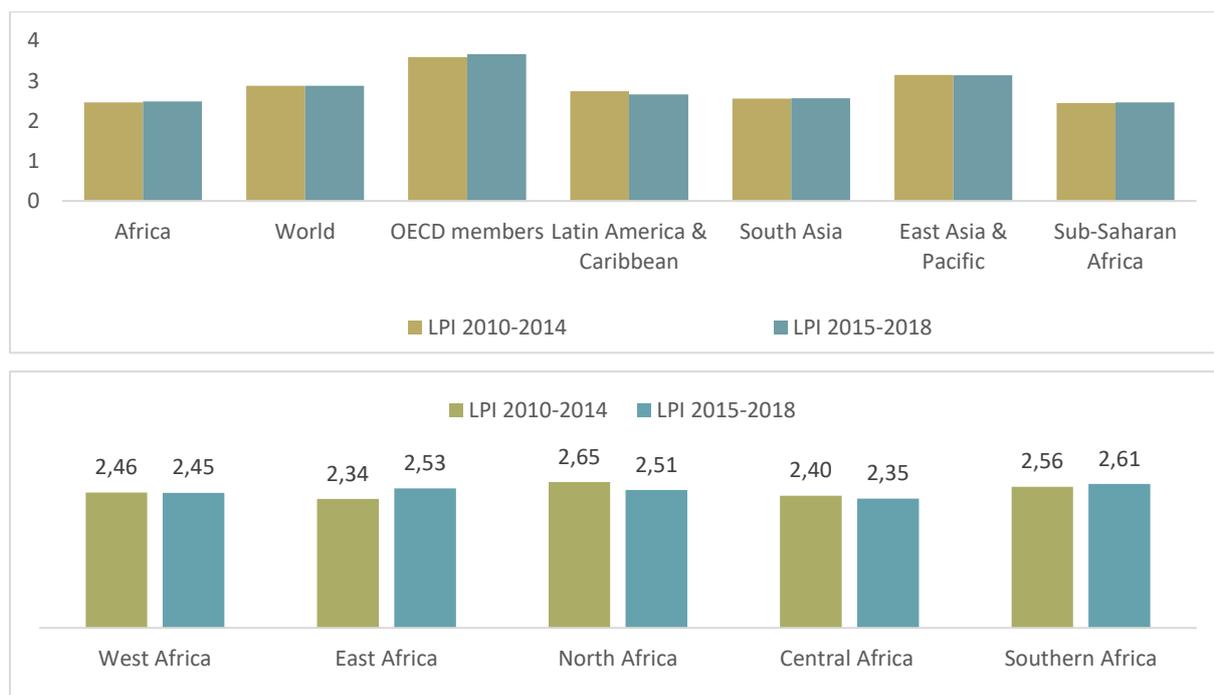
La maîtrise de l'énergie en Afrique passe également par une coopération régionale plus solide afin de mobiliser suffisamment de ressources qui permettraient la construction et l'entretien de structures hydroélectriques. A titre d'exemple, la finalisation du projet panafricain hydro-électrique du Grand INGA d'une capacité de production de plus de 40 000 MW permettrait inéluctablement d'augmenter le taux d'électrification du continent. Le complexe solaire thermodynamique de Noor-Ouarzazate au Maroc, demeure un bon exemple dans le domaine des énergies

renouvelables et pourrait inspirer plusieurs pays sur le continent. Des structures de ce genre permettraient de résoudre durablement le problème d'inefficacité de petites structures de production qui sont confrontées pour la plupart à un manque d'énergie ou à des coûts d'exploitation généralement exorbitants.

Logistique peu développée et coûts de transaction élevés

L'efficacité des services logistiques, appréhendée par l'Indice global de Performance Logistique⁸ demeure faible en Afrique par rapport à l'Amérique Latine et les Caraïbes et ne s'est pratiquement pas améliorée entre 2010-2014 et 2015-2018. Dans certaines régions comme l'Afrique du Nord on observe même un petit recul. La Somalie, la Sierra Léone, la Guinée Equatoriale et la Mauritanie ont les scores les plus faibles sur la période 2015-2018 tandis que l'Afrique du Sud, le Kenya, le Botswana et l'Egypte ont les indices les plus élevés.

Graphique 8: Aperçu de la performance logistique



Source : Auteur à partir de la base de données de la BM Logistics Performance Index Surveys

⁸ L'indice de performance logistique est produit par la Banque Mondiale et reflète les perceptions de la performance logistique d'un pays sur la base de l'efficacité du processus de dédouanement, de la qualité des infrastructures liées au commerce et aux transports, de la facilité à faire des envois internationaux à des prix concurrentiels, de la qualité des services logistiques, de la capacité de suivi des envois et de la fréquence à laquelle les envois parviennent au destinataire dans les délais impartis. L'indice va de 1 à 5, avec un score plus élevé représentant une meilleure performance.

Les firmes opérant en Afrique rapportent également être soumis à de nombreux autres obstacles tels que l’informalité, le poids de la taxation, la corruption, les crimes et les vols, l’accès à la terre, les réglementations douanières et commerciales comme cela apparaît dans le tableau 1. Il est essentiel d’élaborer ces problématiques rencontrées par les entreprises pour pouvoir accélérer le processus de transformation en Afrique.

3. Conclusion et Stratégies pour la Transformation Productive en Afrique

Au vu de toutes ces contraintes, des initiatives d’envergure devraient être mises en place par les autorités publiques pour réaliser la transformation productive sur le continent. Il existe une grande diversité des contextes et des freins à la transformation productive en Afrique. Cela appelle à la définition de politiques pour la transformation productive prenant en compte cette pluralité des contextes.

Renforcer l’intégration régionale

L’intégration est essentielle dans un environnement de fragmentation du continent en petit pays n’ayant pas, pour beaucoup d’entre eux, des tailles de marché susceptibles de rendre leurs économies assez compétitives et de trouver des débouchés à de nouveaux produits. Dans un tel contexte, une accélération du processus de transformation productive passe d’abord par l’élaboration de projets d’envergure régionale et continentale, et ensuite requiert un alignement effectif des programmes nationaux aux programmes continentaux. Seulement, beaucoup de programmes d’intégration pourtant mirifiques et innovants à leur conception voient leur implémentation ou leur efficacité remise en cause du fait de ressources financières limitées et de choix politiques non-optimaux. Des investissements bancables, coordonnés et intelligents dans le domaine des infrastructures physiques régionales produiraient un environnement favorable à l’amélioration de la compétitivité et au développement de l’industrie manufacturière et de l’agribusiness. **Dans ce sens, les expériences passées de l’implémentation du PIDA, cadre stratégique pour le développement des infrastructures régionales et continentales sur le continent dans le domaine des transports, de l’énergie, des TIC et des eaux frontalières, doivent être capitalisées pour mieux préparer la deuxième phase du programme PIDA PAP 2 2020-2030 et accélérer sa mise en œuvre de façon inclusive.**

Dix-neuf des vingt-cinq pays les moins performants dans le domaine des infrastructures sont en Afrique d'après l'Indice de Compétitivité Global du Forum Economique Mondial pour la 2017-2018. De plus, le développement des infrastructures en Afrique nécessite un budget colossal de 130 à 170 milliards de dollars par an (AEO, 2018). D'où la nécessité, dans ce contexte de rareté des ressources financières au niveau des pays, de passer par la réalisation de projets fédérateurs pour doter le continent d'infrastructures nécessaires afin de réduire les coûts de production, augmenter la compétitivité, créer des emplois et donc accélérer le processus de transformation productive. Le regain d'intérêt sur l'intégration en Afrique offrira des opportunités d'investissement aussi nombreuses que diverses dans la construction d'infrastructures de haute qualité (routes, voies ferrées, transport maritime et aérien, projets régionaux dans les domaines de l'eau et de l'énergie, etc.).

Il convient d'accélérer la mise en place de la ZLECAf et de booster le commerce intra régional, à travers la suppression des barrières tarifaires et non-tarifaires, notamment les tracasseries routières qui empêchent les économies de profiter des avantages découlant de la suppression des tarifs, et renforcer le soutien au développement des chaînes de valeur régionales. Dans la même perspective, le processus de suppression progressive des visas entre pays africains doit être poursuivi. **Il faudrait faire le plaidoyer pour accélérer le processus de ratification, l'entrée en vigueur et la domestication de la ZLECAf et du Protocole au Traité instituant la Communauté Economique, relatif à la libre circulation des personnes. Il en va de même avec les institutions financières africaines (Banque Centrale Africaine, Banque d'Investissement Africaine, Fonds Monétaire Africain, Bourse panafricaine) qui seraient en mesure de doter le continent en institutions fortes et crédibles lui permettant, d'une part de réaliser son autosuffisance et son autonomie financière, et d'autre part de l'accompagner dans la mise en œuvre des stratégies de transformation productive.**

Soutenir le secteur privé et promouvoir l'entrepreneuriat par des activités de vulgarisation de l'esprit entrepreneurial et de renforcement des capacités

La transformation productive nécessite des politiques industrielles faisant la promotion de la technologie afin de permettre aux organisations locales d'augmenter leur niveau

de productivité et de s'orienter vers des produits plus sophistiqués. **Les politiques d'industrialisation devraient tirer profit du potentiel d'innovation des entrepreneurs locaux.** Le nombre d'entrepreneurs pouvant être motivés pour s'engager dans la découverte dans les secteurs modernes détermine l'étendue des biens qu'une économie produit et exporte (Hausmann, Hwang and Rodrick, 2007). De ce point de vue, les initiatives privées doivent être intégrées dans les politiques publiques de transformation productive.

Les chaînes de valeur industrielles offrent de nombreuses opportunités d'entrepreneuriat mais qui toutefois demandent plus de structuration et d'appui de la part des autorités pour assurer leur développement. **Cela requiert la formation et la stimulation de l'esprit d'entrepreneuriat de même qu'une facilitation de l'accès au crédit aux entrepreneurs, source de blocage pour beaucoup de personnes ayant des idées novatrices mais qui faute de moyens financiers suffisants tardent à les mettre en œuvre.** Les industries lourdes tout comme le reste du secteur privé doivent offrir des débouchés aux nouveaux produits et en tirer pleinement profit du potentiel d'innovation des entrepreneurs, qui pourront donc mûrir leurs idées et libérer leurs talents en développant de nouveaux produits dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Le soutien à l'entrepreneuriat doit couvrir tous les seuls secteurs d'activités économiques allant de l'agro-industrie, en particulier les secteurs non-traditionnels, aux secteurs des technologies numériques, notamment avec les startups, actuellement en pleine expansion dans plusieurs pays africains. Cela permettrait de poser les bases d'une économie diversifiée et d'une croissance équilibrée, portée par plusieurs secteurs, à la différence du modèle de croissance observé dans le passé qui était pratiquement tiré par les secteurs d'extraction. Les grandes entreprises de l'agro-alimentaire devront établir des liens avec les petits exploitants agricoles. Ces derniers devront également se moderniser, transformer leurs produits et se projeter dans une approche entrepreneuriale plutôt que de rester dans l'agriculture de subsistance.

Aussi, pour assurer une transformation productive durable et une croissance soutenue, la promotion d'une économie circulaire et le développement de procédés techniques moins coûteux en termes d'impact environnemental est primordial cela d'autant plus que le secteur manufacturier est une des grandes sources d'émission de gaz à effet de serre. Les entrepreneurs locaux peuvent contribuer grandement à cela

car étant plus à même de cerner le contexte local et de proposer des solutions écologiques adaptées tout en s'inspirant des expériences provenant des pays ayant atteint une avancée dans le domaine de l'industrie verte. **Les gouvernements devraient valoriser l'immense potentiel productif des jeunes en créant plus d'incubateurs et en donnant des incitations pour concevoir de nouvelles activités et de nouveaux produits ou encore acclimater des produits et procédés existants ailleurs.**

Développer la logistique de commerce en profitant de l'émergence de la logistique 4.0

Le développement de la logistique, notamment routière et maritime, permettrait aux firmes d'être compétitives par la minimisation des coûts de transaction et la réduction des délais de livraison. Cela leur permettrait d'accéder plus facilement à de nouveaux marchés régionaux et mondiaux pour pouvoir étendre l'échelle de leurs activités et explorer de nouveaux produits et services. **Il conviendrait de profiter des opportunités qu'offre la digitalisation avec l'émergence de la Logistique 4.0 qui pourrait mieux améliorer l'efficacité des systèmes de gestion logistique et douanière et assurer une meilleure visibilité, prévisibilité et traçabilité des produits en connectant les firmes, les conteneurs, les marchandises, les centres de distribution, les différents hubs nationaux et régionaux et les consommateurs, et cela en temps réel.**

Améliorer l'environnement des affaires pour attirer les IDE et pour l'épanouissement du secteur manufacturier puis prôner des stratégies d'investissements responsables combinant les atouts des investisseurs externes, nationaux et des producteurs locaux et se basant sur des études de préfaisabilité

Les perspectives favorables de croissance et d'intégration régionale, la montée des salaires en Chine et l'amélioration du climat des affaires, entre autres, doivent être des opportunités pour attirer les investissements dans les secteurs manufacturiers à haute valeur ajoutée et même dans d'autres secteurs modernes, alors que jadis ceux-ci

étaient concentrés dans le secteur des ressources naturelles non-transformées⁹. Du fait de leur potentiel, les marchés intérieurs et régionaux ont attiré 53.4 % des IDE en faveur de projets nouveaux en Afrique entre 2013 et 2017. Cette part est proche de celle de l'Asie (55.7 %) et supérieure de 10 points de pourcentage à celle de l'Amérique Latine & Caraïbes (44.8 %) (AUC/OECD, 2018). Plusieurs Zones Economique Spécialisées ont été installées à travers tout le continent et drainent beaucoup d'enthousiasme et d'espoir pour attirer les IDE et stimuler l'innovation nécessaire à l'industrialisation. La zone franche de Tanger, spécialisée dans l'industrie automobile, celles en Ile Maurice et de Madagascar, orientées vers le textile, et les zones économiques construites par la Chine en Ethiopie, en Egypte, au Nigeria et en Zambie sont de parfaits exemples et beaucoup d'autres pays comme le Sénégal, le Gabon, Djibouti, la Tanzanie etc. sont déjà à pied d'œuvre ou comptent suivre cette dynamique.

Des stratégies d'investissement responsables, entraînant des bénéfices mutuels entre les investisseurs et les PME nationales et prenant en compte les intérêts des communautés locales sans verser dans du protectionnisme déraisonnable, devraient être adoptées en se basant sur les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels solides et respectés et sur des études d'impacts socio-économiques, environnementaux et financiers. Le Code Panafricain d'Investissement (PAIC) de l'Union Africaine, aussi non-contraignant soit-il, peut avoir des impacts positifs sur l'efficacité des investissements en Afrique.

Améliorer la productivité des firmes dans tous les secteurs

- ***Développer une main-d'œuvre qualifiée et aligner les offres de formation aux besoins des marchés***

L'ère de la 4^{ème} révolution dans laquelle nous entrons requiert des compétences dans le domaine technologique dont la demande par les industries manufacturières est de plus en plus pressante. **Les programmes de formation devraient être basés sur les besoins du marché du travail et déboucher sur des qualifications diversifiées et utiles dans le contexte local, qui seront en mesure de renforcer la productivité, la capacité d'innovation et la compétitivité du secteur industriel et agro-industriel,**

⁹ Entre 2003 et 2014, 36% des IDE ont été consacrés à l'extraction de ressources.

en s'appuyant particulièrement sur les aptitudes requises pour développer les produits présentant des avantages comparatifs révélés ou latents. Les gouvernements devraient financer plus la recherche & le développement, assurer la qualité de l'éducation, protéger les droits de propriété intellectuelle et soutenir les instituts de formation professionnelle et technique notamment dans le domaine des STIM et de l'agribusiness. Et pour se faire, il est nécessaire que les autorités publiques et les acteurs des systèmes éducatifs soutiennent la collaboration entre les universités, les instituts de formation privés et publics, le secteur manufacturier et secteur privé à travers des initiatives conjointes de recherche, d'apprentissage et des programmes de stage. Une meilleure harmonisation des programmes universitaires et une reconnaissance commune des diplômes délivrés pourraient faciliter la libre circulation des travailleurs et assurer une répartition efficiente des capacités. Les entreprises également, au-delà de leur recrutement de personnes bien formées et déjà compétentes, devraient renforcer les capacités de leurs employeurs déjà sur place et les adapter pour les mettre au diapason des exigences des industries modernes.

- ***Insertion réussie dans les chaînes de valeur***

Les politiques de développement industriel devraient être ancrées dans les chaînes de valeur mondiales qui offrent d'énormes possibilités de transformation. Tout de même cela devrait se faire avec une large participation des opérateurs locaux, en particulier des jeunes et des femmes. En effet, la manière dont les pays participent aux chaînes de valeur mondiales et la source de leurs problèmes de transformation est déterminante pour une transformation productive durable et inclusive. La globalisation économique a entraîné une fragmentation des systèmes de production avec la création de chaînes de valeur qui offrent d'énormes opportunités de diversification. Cependant, cette forme de spécialisation ne refléterait pas forcément l'état réel du processus de transformation productive dans la mesure où elle pourrait recéler un écart entre les biens manufacturés exportés et le niveau de création de valeur ajoutée au sein des économies locales. Le phénomène de spécialisation appauvrissante, pouvant découler d'une participation non stratégique dans les chaînes de valeur globales, doit être évité du fait de son faible impact sur la productivité globale, les salaires, l'intensification du travail qualifié et du développement local en général.

- ***Accès au financement***

La difficulté à mobiliser des moyens suffisants pour investir dans le développement de nouveaux produits explique en partie l'état actuel de la transformation productive en Afrique.

Les Etats membres de l'Union Africaine devraient promouvoir davantage l'accessibilité des services bancaires aux PME et populations en général, par le biais d'actions telles que la surveillance des prix des prestations offertes par les établissements bancaires, l'allégement des procédures administratives, l'éducation financière, la réduction des barrières à l'entrée du secteur bancaire et la large diffusion des moyens de paiement mobile et des « fintechs » pour donner la chance à plusieurs opérateurs d'être mieux présents sur les marchés et d'avoir plus de possibilités pour expérimenter durablement de nouveaux produits et procédés.

Des progrès ont été consentis dans l'accès et l'utilisation des moyens de paiement mobile. En Afrique de l'Est par exemple, le taux moyen de détention d'un compte d'argent mobile est de 35% et atteint 58% au Kenya tandis que le pourcentage de détenteurs d'un compte dans un établissement formel est de 26% et est resté pratiquement inchangé (GSMA, 2015). Au Kenya, le système de transfert et de paiement d'argent M-PESA/Safaricom touche aujourd'hui plus de 17 millions de clients servis. Les partenariats récents tels que celui entre M-PESA-Western Union laissent bien augurer d'une utilisation plus large des transactions de monnaie mobile. Des populations et des petits regroupements économiques, jadis exclues du système bancaire classique, auront donc un accès plus facile aux services financiers. D'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Somalie, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe ont également progressé dans ce domaine (GSMA, 2015). La poursuite des initiatives d'intégration financière permettrait de réduire la dépendance aux banques correspondantes et intermédiaires, et réduirait considérablement les coûts de transaction dans les prochaines années.

Dans ce contexte de rareté des ressources budgétaires, **il conviendrait aussi de continuer à promouvoir un partenariat public-privé productif et trouver le juste milieu entre les investissements publics sur fonds propres et la dette afin de pouvoir assurer la soutenabilité du processus de transformation productive.**

Les procédures de passation de marchés publics doivent être simplifiées, compétitives et transparentes en se basant sur des appels d'offres à grande échelle et tout en réduisant les risques d'exclusion systématique des petites entreprises locales soumissionnaires, et en les incitant à migrer graduellement vers des activités à forte valeur ajoutée.

- Tirer profit de la révolution digitale

Il existe de réelles perspectives de dividendes numériques avec la stabilité macroéconomique et politique, l'amélioration de la gouvernance économique et de la facilité des affaires en Afrique. La révolution numérique en Afrique est une chance pour le développement d'activités et de produits nouveaux dans tous les secteurs. La transformation numérique est en mesure d'améliorer la productivité et la compétitivité pour ainsi stimuler les activités économiques en Afrique. Elle vaudra aussi son pesant d'or dans la mise en place de systèmes de paiement et de règlement plus rapides, stables, sûrs et fiables permettant de réduire les coûts de transaction et les risques qu'encourent les firmes. Le niveau de transmission de données qui s'est accru avec l'augmentation de l'accès à Internet et l'installation de nouvelles fibres optiques laisse augurer de bonnes perspectives. De nombreuses opportunités se présentent alors que l'Afrique ne produit pas encore suffisamment d'outils, logiciels et applications numériques. Ainsi, **les gouvernements doivent soutenir le développement technologique et le secteur des TIC, notamment les programmes destinés à l'installation d'apprentissage en ligne afin de renforcer et de décentraliser suffisamment les capacités nécessaires pour la transformation productive.**

Des investissements massifs dans le secteur des TIC permettraient une réduction de la fracture numérique. Dans un contexte de ressources financières limitées et de coût de construction d'infrastructures physiques souvent exorbitants, les technologies peuvent être de parfaits compléments voire des raccourcis dans certaines circonstances pour fournir des informations de marchés aux opérateurs et aux populations résidant aussi bien en milieu urbain que rural.

Le potentiel qu'offre les données satellitaires, l'intelligence artificielle, l'impression 3D et les nanotechnologies est à explorer. La nouvelle révolution de la production en cours provoquée par le changement technologique, quoique lente, et des pratiques de numérisation de plus en plus rependues permettraient aux

entreprises africaines d'accéder à de nouveaux marchés, de diversifier et de monter en gamme plus rapidement et à moindre coût.

- ***Faciliter les gains de productivité en appuyant davantage la mise en place de programmes assurant une meilleure couverture sanitaire***

Les outils de protection sociale offrent un grand pouvoir pour augmenter la productivité et promouvoir une transformation productive inclusive. Même si de nombreux pays ont progressé dans l'adoption et la mise en œuvre réussie de programmes de protection sociale tels que les transferts monétaires conditionnels, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en place des systèmes de protection sociale plus efficaces. La couverture de protection sociale est encore faible dans beaucoup de pays africains et, lorsqu'elle existe, se résume à offrir de prestations limitées à un petit groupe de personnes. **Les gouvernements devraient augmenter l'offre de protection sociale, notamment pour les acteurs de l'économie informelle et les travailleurs ruraux étant donné leurs poids importants en Afrique en réformant et en accroissant les couvertures classiques ou en promouvant les systèmes de protection communautaires, basés sur la solidarité et l'autofinancement. Les incitations et stratégies devront être fournies pour accompagner plus la migration des entreprises informelles vers le formel. En outre, il est fondamental d'investir dans la planification urbaine (santé, assainissement, eau et électricité, habitat, villes intelligentes etc.) en prévision des mouvements plus intenses de population et les défis d'urbanisation que pourrait immanquablement entraîner le processus de transformation.** Les services informels et les industries manufacturières à forte intensité en travail sont généralement les secteurs de destination de la migration des ruraux vers les villes. Les politiques de transformation productive doivent donc prendre en compte cette dynamique intersectorielle et spatiale en cherchant à augmenter la productivité et à stimuler l'innovation au sein de tous les secteurs mais aussi à garantir que les mouvements des excédents de main-d'œuvre se fassent vers les secteurs plus productifs.

Concernant la protection sociale, l'Union africaine l'a déjà reconnu comme étant déterminante dans la réduction de la pauvreté lors du Sommet extraordinaire sur l'emploi et la réduction de la pauvreté de l'Union africaine (UA) tenu à Ouagadougou au Burkina Faso en 2004. Reconnaisant également l'importance de l'économie informelle et des travailleurs ruraux pour la transformation et le développement

durable, l'UA a approuvé le Plan de protection sociale pour l'économie informelle et les travailleurs ruraux (SPIREWORK)¹⁰ en juillet 2011. La plupart des personnes du secteur informel et des zones rurales sont vulnérables et très exposés à l'insécurité du revenu, imputable au manque d'emplois décents, bien rémunérés et stables, et sont fortement exposés aux risques liés au changement climatique, aux dépenses en santé catastrophiques, aux catastrophes naturelles, etc. Le programme vise à accroître la résilience des personnes vulnérables et peut potentiellement accroître la productivité, en particulier pour les travailleurs ruraux, y compris ceux du secteur agricole. Les gouvernements à travers des partenariats élargis avec le secteur privé, notamment les institutions de micro-industries, devraient encore plus domestiquer et accompagner les programmes continentaux de protection sociale, ainsi que la Déclaration et le Plan d'action sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et la croissance inclusive.

Améliorer la cohérence des politiques pour la transformation productive, promouvoir le partenariat entre les secteurs, la collaboration entre firmes et fournisseurs pour bâtir des réseaux de connaissance forts et renforcer la responsabilité mutuelle

Les gouvernements devraient plus clairement définir une réponse globale tenant compte de tous les compromis existants afin de rendre les interventions efficaces, éviter la concurrence sur les ressources entre les secteurs et les activités économiques, les sphères privée et publique, les différents objectifs de développement, l'annulation des impacts produits par les différentes incitations et politiques, et finalement le gaspillage des ressources. Aussi, les législations et plans nationaux d'industrialisation et de transformation doivent être plus harmonisés et doivent refléter davantage les initiatives et protocoles régionaux et continentaux.

Les politiques de transformation productive sont des ensembles composites de divers types d'interventions qui ont des impacts différents sur la croissance et les résultats socio-économiques. Une stratégie cohérente, articulée autour d'une vision commune,

¹⁰ SPIREWORK est fondé sur des principes directeurs fondamentaux, un paquet minimum à définir par les pays, ainsi qu'un ensemble de facteurs permettant de relever le défi de la démarginalisation de groupes ciblés.

résiliente et durable est nécessaire dans la conception de ces politiques afin de réaliser une transformation efficace et soutenable, cruciale pour l'avenir de l'Afrique.

Un partenariat productif avec les différents fournisseurs et une collaboration entre firmes provenant de différents secteurs permettraient aux industries manufacturières de développer des réseaux dans lesquels elles pourront travailler en symbiose pour améliorer l'attractivité des produits existants ou innover et créer de nouveaux produits et services qui pourront également être placés sur le marché le plus rapidement.

Les gouvernements devraient établir des politiques de transformation productive renfermant des délais d'exécution clairs et réalisables concernant les actions à mener. La continuité des plans d'industrialisation, le renforcement de l'approche participatif, de la responsabilité mutuelle et de la transparence dans la mise en œuvre sont également capitaux pour la réussite de ces politiques.

Aussi, la Commission de l'Union Africaine pourrait, en collaboration avec les Communautés Economiques Régionales, apporter leur soutien aux Etats membres dans l'identification et la répliation de projets réussis dans de nouvelles zones à l'intérieur des pays et à travers tout le continent.

Tirer pleinement parti du potentiel de transformation sur le continent requiert un secteur privé innovant, des institutions et des capacités fortes, une collaboration régionale et continentale, le tout dans un cadre macroéconomique favorable.

Références

AUC/OECD (2018), *Africa's Development Dynamics 2018: Growth, Jobs and Inequalities*, OECD Publishing, Paris/African Union Commission, Addis Ababa

Badiane, O. and Makombe, T. (Eds). (2015). Beyond a Middle Income Africa: Transforming African Economies for Sustained Growth with Rising Employment and Incomes. ReSAKSS Annual Trends and Outlook Report 2014. International Food Policy Research Institute (IFPRI).

GSMA. (2015). Sector update, Mobile money services.

Hausmann, R., & Hidalgo, C. A. (2011). The network structure of economic output. Journal of Economic Growth, 16(4), 309-342.

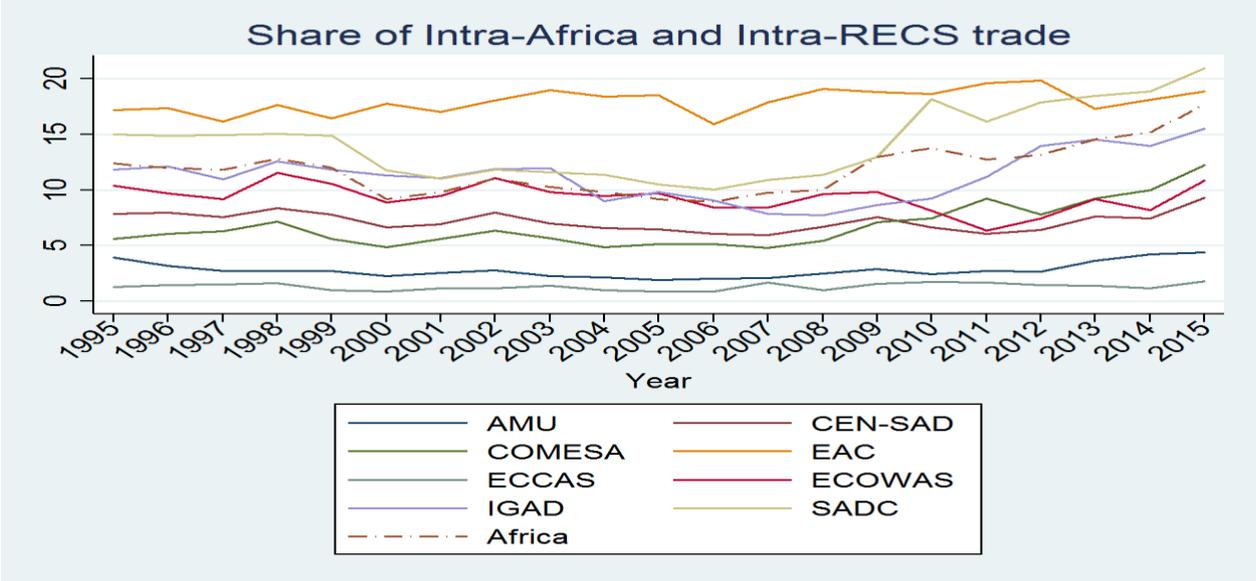
Marconi, Nelson, Reis, Cristina Fróes de Borja & Araújo, Eliane Cristina de (2016). Manufacturing and economic development: The actuality of Kaldor's first and second laws, Structural Change and Economic Dynamics, Elsevier, vol. 37(C), pages 75-89.

Nübler, I. (2014), A theory of capabilities for productive transformation: Learning to catch up, Transforming Economies: Making industrial policy work for growth, jobs and development, United Nations (UNCTAD) and International Labour Organization.

Rodrik, D. (2009). Industrial policy: don't ask why, ask how. Middle East Development Journal, 1(1), 1-29.

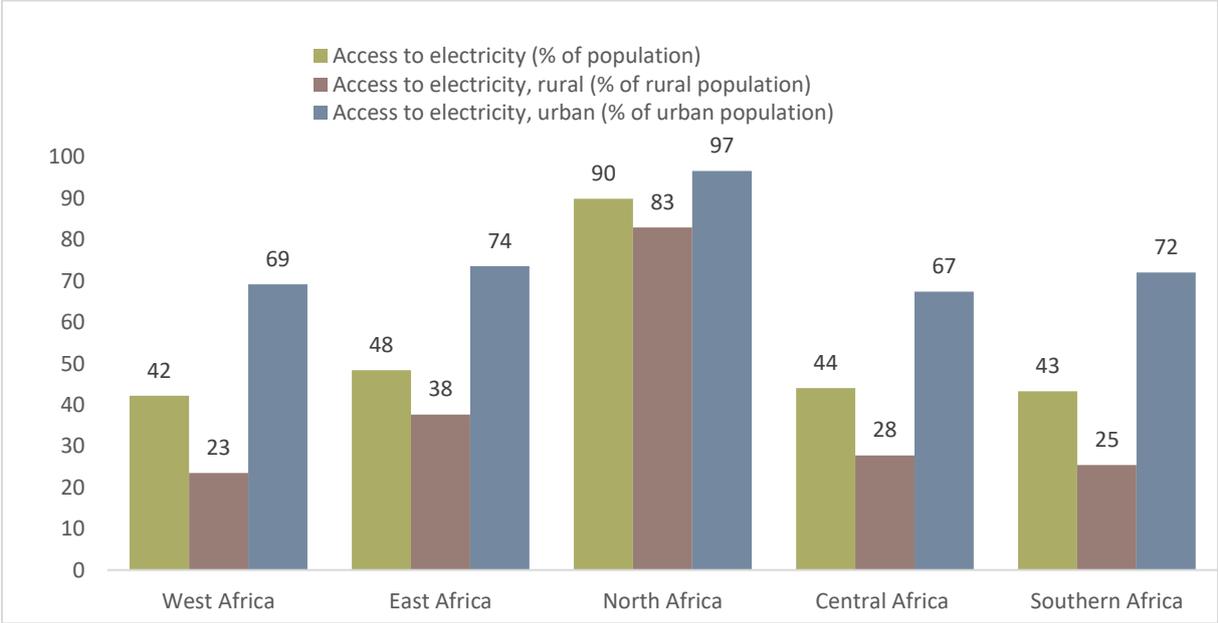
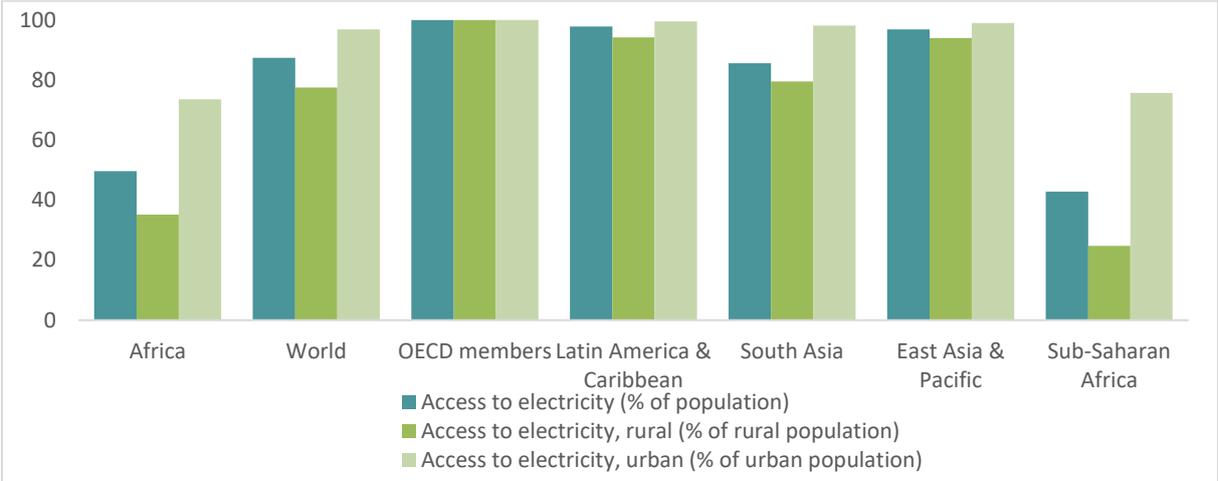
Annexes

Graphique A1: Part du commerce Intra-Africain et Intra-Communautaires



Source : auteur à partir des données UNCTADStat

Graphique A2: Accès à l'électricité dans le monde et en Afrique, 2016



Source : Auteur à partir de la base de données WDI